



# Commission Départementale

## Prévention, Médiation, Education

**PROCES-VERBAL du mercredi 8 novembre 2023**

### **Commission restreinte**

**Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.**

#### **RAPPEL**

#### **LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION**

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel ([secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

**Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».**

#### **ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE**

**La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.**

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

**En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.**

**Match n° 27437306 MAGNY LE HONGRE FC – VAL D'EUROPE FC COUPE 77 SENIORS du 12/11/2023 à 15h00**

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible en date du 05/11/2023 émise par le club de VAL D'EUROPE,

Considérant le PV de la Commission de Discipline du 10/02/2022 concernant la rencontre Magny – Val d'Europe Seniors D4 B du 23/01/2022,

Considérant la désignation d'un arbitre,

Considérant qu'il y a lieu de renforcer le dispositif officiel,

**Décide de désigner deux arbitres assistants à la charge du club de Val d'Europe.**

**Match n° 27440124 FERTE SOUS JOUARRE – CHAMPS FCC 2 COUPE COMITE SENIORS du 12/11/2023 à 15h00**

La Commission,

Après avoir pris connaissance du courrier de Monsieur le Maire de la Ferté-sous-Jouarre,

Après un échange téléphonique avec M. VANTYGHM, Vice-Président du club de la Ferté-Sous-Jouarre,

Considérant qu'il y a lieu de faire disputer la rencontre susnommée à huis clos,

Considérant qu'il y a lieu de mettre une organisation en place pour permettre le bon déroulement de la rencontre,

Considérant que le club de CHAMPS FCC n'est pas en cause pour la tenue du huis clos,

Considérant la désignation d'un arbitre officiel,

Considérant que la rencontre aura lieu sur le stade Reaubourg 1 avec une seule entrée,

Considérant que la Mairie et le club de La Ferté-sous-Jouarre s'engagent à faire respecter le huis clos en interdisant l'accès des spectateurs au stade,

Considérant qu'il y aura deux dirigeants du club qui se chargeront de filtrer les entrées,

Considérant que M. DERVIN, Correspondant du club recevant prendra contact avec le club adverse afin de l'informer de la tenue du huis clos, et de ses modalités,

Considérant que la rencontre Ferté-sous-Jouarre / Ent. Fcmh Cosmo 77 - Coupe 77 U16 est programmée le même jour à 12h30,

**Décide que la rencontre susnommée soit jouée à huis clos. Conformément à l'article 40.6 des RSG du District 77, seulement 14 joueurs, 4 dirigeants + 1 arbitre assistant de chaque équipe, pourront rentrer dans le stade et participer à la rencontre.**

**Décide que tous les joueurs, dirigeants et spectateurs de la rencontre Ferté-sous-Jouarre / Ent. Fcmh Cosmo 77- Coupe 77 U16 doivent sortir du stade avant le coup d'envoi de la rencontre seniors.**